



TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Date d'émission: 08/10/2020

Version : : 1.0

SECTION 1 : Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : TheraBase Catalyst

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Sur ordonnance seulement

1.3. Fournisseur

Fabricant

Bisco, Inc.
1100 W. Irving Park Rd.
Schaumburg, IL 60193
T 1.847.534.6000 - F 1.847.891.5049
sales@bisco.com - www.bisco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24 h/24
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887, Appel en PCV/à frais virés acceptés

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

GHS-US classification

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires/irritation oculaire graves, Catégorie 2	H319	Provoque une grave irritation des yeux
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Dangereux pour l'environnement aquatique - Risque aigu Catégorie 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. GHS Éléments d'étiquetage, y compris déclarations de prudence

GHS-US étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une grave irritation des yeux
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (GHS-US) :

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302+P352 - En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501 - Éliminer en toute sécurité conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

2.3. Autres dangers n'entraînant pas une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	GHS-US classification
Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle	(N° CAS) 85590-00-7	10 à 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Méthacrylate 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9	1 à 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Perbenzoate tert-butyle	(N° CAS) 614-45-9	1 à 5	Self-react. D, H242 Org. Perox. C, H242 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

Texte complet des catégories de danger et des mentions de danger H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Évacuer la victime et lui faire respirer de l'air frais, et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Consultation médicale et traitement spécial immédiats, si nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance chimique

- Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

5.3. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome. Protection complète du corps.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, brouillards, vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle (85590-00-7)

Non applicable

Perbenzoate tert-butyle (614-45-9)

Non applicable

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

Non applicable

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection personnel

Protection des mains :

Gants de protection

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Pâte de résine visqueuse.
Couleur : Blanc opaque
Odeur : Acrylique
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible

TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle (85590-00-7)

DL50 orale rat	> > mg/kg
----------------	-----------

Perbenzoate tert-butyle (614-45-9)

DL50 orale rat	> 2 000 mg/kg (Rat)
----------------	---------------------

DL50 cutanée rat	> 2 000 mg/kg (Rat)
------------------	---------------------

CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l (4 h, Rat)
----------------------------	----------------------

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

DL50 orale rat	5 564 mg/kg poids corporel (Rat ; Valeur expérimentale)
----------------	---

DL50 cutanée lapin	> 5 000 mg/kg poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale)
--------------------	--

ATE US (oral)	5 564 mg/kg poids corporel
---------------	----------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires/irritation oculaire graves : Provoque une grave irritation des yeux.

TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle (85590-00-7)

IARC groupe	4 - Probablement non cancérogène pour les humains
-------------	---

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Non classé
---	--------------

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
---	--

Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
---	------------------------

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle (85590-00-7)

CE50 Daphnie 1	> mg/l
NOEC chronique poissons	48h 10 mg/l

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

CL50 poisson 1	227 mg/l (CL50 ; 96 h)
CE50 Daphnie 1	171 mg/l (NOEC; OCDE 202 : Daphnia sp. Essai D'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce; Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 2	380 mg/l (CE50 ; OCDE 202 : Daphnia sp. Essai D'Immobilisation Immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce; Valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 1	836 mg/l (ErC50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h ; Pseudokirchneriella subcapitata; Système statique; Eau douce; Valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 2	345 mg/l (EbC50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h ; Pseudokirchneriella subcapitata; Système statique; Eau douce; Valeur expérimentale)

12.2. Persistance et dégradabilité

Perbenzoate tert-butyle (614-45-9)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
DThO	2,14 g O ₂ /g substance

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradabilité dans le sol : aucune donnée disponible. Adsorption dans le sol.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Perbenzoate tert-butyle (614-45-9)

Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée de bioaccumulation disponible.
------------------------------	--

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

BCF poisson 1	1,3 à 1,5 (BCF)
Log Pow	-0.55 à 0.49 (0.42; Valeur expérimentale; OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Méthode par agitation en flacon; 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation faible (BCF < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets indésirables

Pas d'informations complémentaires disponibles

TheraBase Catalyst

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Département du transport (DOT)

Conformément aux exigences du département du transport américain

Non applicable

Transport de matières dangereuses

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Règlements fédéraux des États-Unis

Méthacrylate 2-hydroxyéthyle (868-77-9)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Pas d'informations complémentaires disponibles

UE-Réglementations

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlements des États des États-Unis

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision: 12/15/2017

Texte complet des mentions H :

H242	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques

SDS US (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit